

## Anticiper les difficultés d'intervention

La gestion d'un accident industriel est fréquemment semée d'embûches. Difficultés d'alimentation en eau, méthode d'intervention inappropriée aux propriétés des produits, comportement inadéquat des riverains, enjeux à protéger sous-évalués... 6,5 % des accidents recensés dans les ICPE françaises ont fait l'objet de difficultés d'intervention majeures. Les secteurs d'activités les plus concernés sont la gestion des déchets (16 % des cas) et les exploitations agricoles (14 %). Ces installations présentent une configuration différente des secteurs à plus forte technicité, comme la chimie (6 %), qui se préparent plus formellement à la gestion de situation accidentelle et mettent en place des plans d'urgence (POI, PPI). Les activités de commerce de gros (8 %), incluant notamment les silos de céréales, ou les entrepôts (5 %) sont d'autres catégories d'établissements délicates lors d'une situation d'urgence.



ARIA 39164 - © SDIS 68

Cette fiche présente quelques erreurs à ne pas commettre et des pistes pour anticiper au mieux les difficultés d'intervention, tirées de l'analyse de 395 événements postérieurs à 2010.

### 1. Faciliter l'accès à l'établissement et aux zones dangereuses

#### 1.1. Permettre l'accès au site même en période de fermeture

Les pompiers sont souvent amenés à intervenir sur un site industriel inoccupé (nuit, week-end...). Ils doivent alors forcer les portails, avoir recours à des moyens de désincarcération... Le secteur des déchets, sans être le seul, est fréquemment concerné. Les sites fermés définitivement sont également problématiques (ARIA 44917 : dans une entreprise en cessation d'activité, les pompiers sont bloqués par des blocs rocheux condamnant l'entrée).

Tout en tenant compte des exigences de sûreté, l'exploitant doit rendre l'accès des secours possible en son absence (ARIA 42875 : après un incendie, l'exploitant met en place une fermeture du portail par chaîne et cadenas à code ainsi qu'une centrale d'appel).

#### 1.2. Penser à l'intervention dès la conception du site et des installations

Les dégâts causés par le sinistre lui-même ou encore la nature des produits présents peuvent générer des difficultés d'accès (ARIA 45977 : instabilité des structures et risque d'effondrement. ARIA 46459 : impossibilité de fermer les vannes d'un réservoir d'oxygène endommagées par les flux thermiques. ARIA 42570 : la présence de produits corrosifs entrave l'intervention. ARIA 47324 : sur un site de traitement de DEEE, difficulté d'accès au cœur du foyer situé sous une couche de métal fondu).

La conception des installations peut être contraire au bon déroulement d'une intervention, tout comme les conditions d'exploitation (ARIA 45578 : difficultés d'extinction d'un feu dans un local accessible uniquement par une trappe. ARIA 45508, 48298 : mauvaise accessibilité des voies, encombrement du site).

Il est donc indispensable de prendre en compte de manière « pratique » les exigences liées à une intervention rapide lors de la conception des équipements et installations, puis de les maintenir au quotidien lors de l'exploitation du site.



ARIA 41921 - © DPA

### 2. Avoir conscience, pour chaque acteur, des risques encourus

#### 2.1. Connaître les potentiels de dangers et scénarios accidentels



ARIA 45565 - © AFP

De nombreuses dérives lors des interventions sont liées à la méconnaissance des risques et de la dangerosité des produits (ARIA 43846 : lors de l'incendie d'une usine d'ammonitrates, les pompiers, concentrés sur le risque toxique NH<sub>3</sub>, n'intègrent pas le risque explosif. La chute de la charpente initie une détonation qui fait 15 morts ; ARIA 46803 : lors de l'incendie d'un entrepôt de produits chimiques, les pompiers réalisent une attaque à l'eau malgré la présence de cyanure de sodium qui réagit violemment à son contact. S'ensuivent 2 explosions dévastatrices, faisant 173 victimes).

Parfois, l'information est disponible mais n'est pas prise en compte (ARIA 42817 : lors d'une réaction exothermique de polymérisation, malgré l'avertissement de l'exploitant, les pompiers utilisent des canons à eau. Un BLEVE survient et fait 37 morts).

Pour une intervention d'urgence efficace, il faut une bonne connaissance de la dangerosité des produits et des scénarios accidentels et que celle-ci soit partagée par l'exploitant, ses salariés et les services de secours. Ceci permet de prendre en amont les dispositions techniques et organisationnelles pour éviter l'aggravation des conséquences d'un accident. La définition et la préparation des moyens de lutte et des équipements de protection des équipiers d'intervention, progressant parfois en milieux hostiles s'en trouvent facilitées (*fumées denses ARIA 37931 ; menace d'explosion ARIA 42917 ; menace de projections ARIA 48421 ; atmosphère toxique : ARIA 38795, 38450 ; risque radioactif ARIA 47678 ; risque électrique ARIA 43023, terrain marécageux ARIA 40580*).

## 2.2. Former le personnel pour garantir une intervention de 1<sup>er</sup> niveau de qualité

La connaissance par les employés de la conduite à tenir en cas d'urgence est fondamentale. Une intervention interne bien menée permet souvent de ralentir l'extension du sinistre et parfois d'éviter le recours aux secours externes. Les exercices réguliers favorisent une réactivité optimale le jour de l'accident. À l'inverse, des employés mal préparés peuvent perturber l'intervention (*ARIA 48660 : la non-fermeture d'une vanne, méconnue du personnel, conduit au rejet des eaux d'extinction dans un fleuve*).

## 2.3. Se coordonner en amont avec les services de secours



ARIA 41638 – © Le Dauphiné

Même en l'absence de plans d'urgence (POI, PPI, plan ETARE), les situations d'urgence doivent être préparées entre l'exploitant et les pompiers. L'appropriation des consignes, de l'implantation des moyens de lutte incendie et organes de sécurité et des techniques d'intervention à privilégier est décisive. L'élaboration conjointe de procédures d'intervention et la réalisation d'exercices communs permettent d'éviter les tâtonnements et les problèmes de coordination (*ARIA 46675 : des incompréhensions entre exploitant et pompiers conduisent à une pollution au lithium par une vanne de confinement restée ouverte*).

L'exploitant doit également prendre en compte les recommandations des services de secours pour la configuration des installations, comme le compartimentage par exemple. De même pour le dimensionnement des moyens de lutte incendie tels que détection, désenfumage, sources d'approvisionnement en eau... (*ARIA 45508 : difficultés d'approvisionnement en eau en l'absence d'une réserve prévue par l'arrêté préfectoral*).

## 3. S'entourer au besoin de compétences d'expertise complémentaires

Lors d'interventions complexes, de par la configuration des installations ou les matières concernées, le recours à des savoir-faire spécifiques peut s'avérer salutaire pour prendre les bonnes décisions. Il peut s'agir du GRIMP, groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, de la CASU, cellule d'appui aux situations d'urgence de l'INERIS, ou encore d'un expert spécialiste de l'activité. C'est souvent le cas dans les silos par exemple (*ARIA 42815 : 5 jours de concertation sont nécessaires pour maîtriser la situation après une explosion dans un silo de malt*).

Des réseaux d'entraide interprofessionnels comme le réseau USINAID, mis en place par l'UIC, ou leurs homologues étrangers peuvent également être sollicités (*ARIA 43772 : mise en œuvre du protocole Belintra après l'explosion d'un wagon d'acrylonitrile à la frontière belge*).

## 4. Se prémunir des comportements inadéquats du public par la communication

Les comportements des riverains ou du public peuvent perturber l'intervention des secours, accroître les conséquences d'un accident ou créer un sur-accident (*ARIA 42653 : des automobilistes endommagent les tuyaux des pompiers ; ARIA 40903 : l'explosion provoquée par la cigarette d'un des riverains massés autour d'une fuite d'oléoduc fait 120 morts au Kenya*).

Il est crucial d'anticiper au maximum les réactions d'inquiétude des riverains. Communiquer avec le public, tout comme avec les industriels voisins, est essentiel tant en amont que pendant l'événement (communication à chaud) pour informer, expliquer et rassurer.



ARIA 40903 – © Capital FM

## 5. Faire face aux éléments impondérables

Malgré tous les efforts d'anticipation, certains éléments incontrôlables influent sur le déroulé de l'intervention. Il s'agit en particulier des conditions météorologiques qui peuvent avoir un impact considérable (*ARIA 41638 : l'eau gèle dans les tuyaux déployés pour extinction et le froid intense rend impossible la manœuvre des vannes*). Ces impondérables doivent, dans la mesure du possible, être pris en compte lors de la définition des stratégies d'intervention puis, sur le terrain, par l'intermédiaire d'informations précises et en temps réel.